

OPTIMISATION DE LA RÉPONSE À L'URGENCE

Lausanne, le 1er novembre 2018

Réponse à l'urgence pour la Région Centre (RALU) : un enjeu de coordination des prestataires

***1^{er} colloque «Réponse à l'Urgence»
du 1^{er} novembre 2018***

*Dr Philippe Staeger, Responsable du Centre de
médecine générale et des Urgences PMU
Jean-Jacques Monachon, chef de projet*



Spécificités de la région Centre

Le Réseau Santé Région Lausanne



Les Associations / Fondation d'aide & de soins à domicile



APREMADOL

Ouest lausannois



La région Centre : quelques chiffres

- Dessert plus de 45% de la population vaudoise âgée de 75 ans et plus

Elle comprend :

- Deux associations et une fondation d'aide et de soins à domicile gérant 20 CMS
- Un hôpital universitaire – le CHUV – et son service d'urgence
- + 3 structures de soins aigus et réadaptation (Hôp. Ophtalmique, PMU, Lavaux)
- La FUS avec les centrales 144 et CTMG
- 7 permanences aux horaires élargis
- 54 établissements médico-sociaux
- Plus de 800 médecins installés
- 8 équipes mobiles rattachées à différentes institutions

Sur 63 communes, dans un milieu urbain et rural

Le mandataire pour la région «Centre»: la Polyclinique Médicale Universitaire (PMU)

- La PMU est un centre de référence en médecine interne générale (MIG) et en santé communautaire
- 30 médecins assistants et 4 chefs de clinique quittent chaque année la PMU après une formation en MIG ambulatoire, avec un accent particulier sur les urgences via l'activité aux urgences de la PMU, à la Permanence PMU-Flon, en garde domiciliaire à Lausanne, et une formation structurée spécifique (« drapeaux rouges »)
- La PMU forme donc les médecins qui pratiqueront l'urgence domiciliaire dans tout le Canton
- Par sa situation à l'entrée des Urgences du CHUV, la PMU évite chaque jour à 50 patients d'occuper de manière inappropriée des places aux urgences du CHUV

Le mandataire pour la région «Centre»: la Polyclinique Médicale Universitaire (PMU)

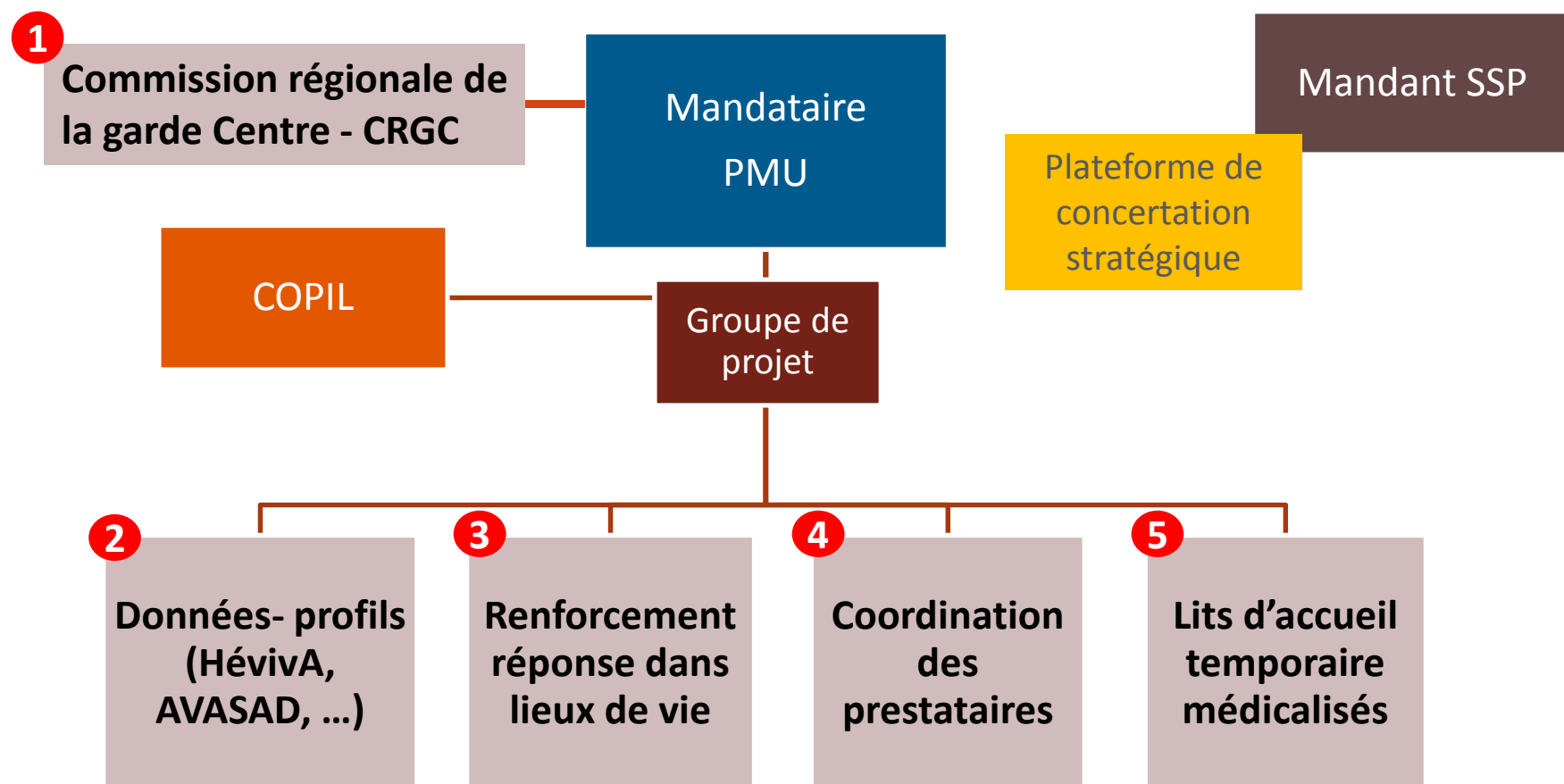
Projet «Alliance-santé»

Dès 2019, La PMU va se développer vers un ***Centre universitaire de médecine générale et santé publique***, par une fusion avec l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive, l'Institut universitaire de santé au travail et Promotion Santé-Vaud.

Ce nouveau Centre universitaire remplira des objectifs communautaires, en particulier par la formation des professionnel(le)s de santé et la recherche dans les nouveaux métiers de soins (interprofessionnalité, IPS, etc.), indispensables aux enjeux de coordination de demain.

Ce Centre est ainsi appelé à jouer un rôle majeur dans la santé communautaire de la région Centre mais également de tout le canton.

Organisation du projet & 5 thématiques



Organisation du projet et implication des acteurs

COPIL – Présidence : Pr. Jacques Cornuz - PMU

- **CHUV :** [Isabelle Lehn*](#) (Directrice des Soins), Jean-Blaise Wasserfallen (Directeur médical adjoint), Urgences : Pr Pierre-Nicolas Carron
- **PMU :** Françoise Ninane (Directrice des Soins)
- **Aide & Soins à domicile :** [S. Marmy*](#) (Directeur FSL)
- **Médecine de ville :** [Dr Marc Bonnard*](#), Dr S. David
- **EMS :** [Christian Weiler*](#) (Directeur EMS Primeroche, Président du RSRL)
- **Communes :** [Muriel Preti*](#) (municipale à Mézière)

** Membres du Bureau du RSRL*

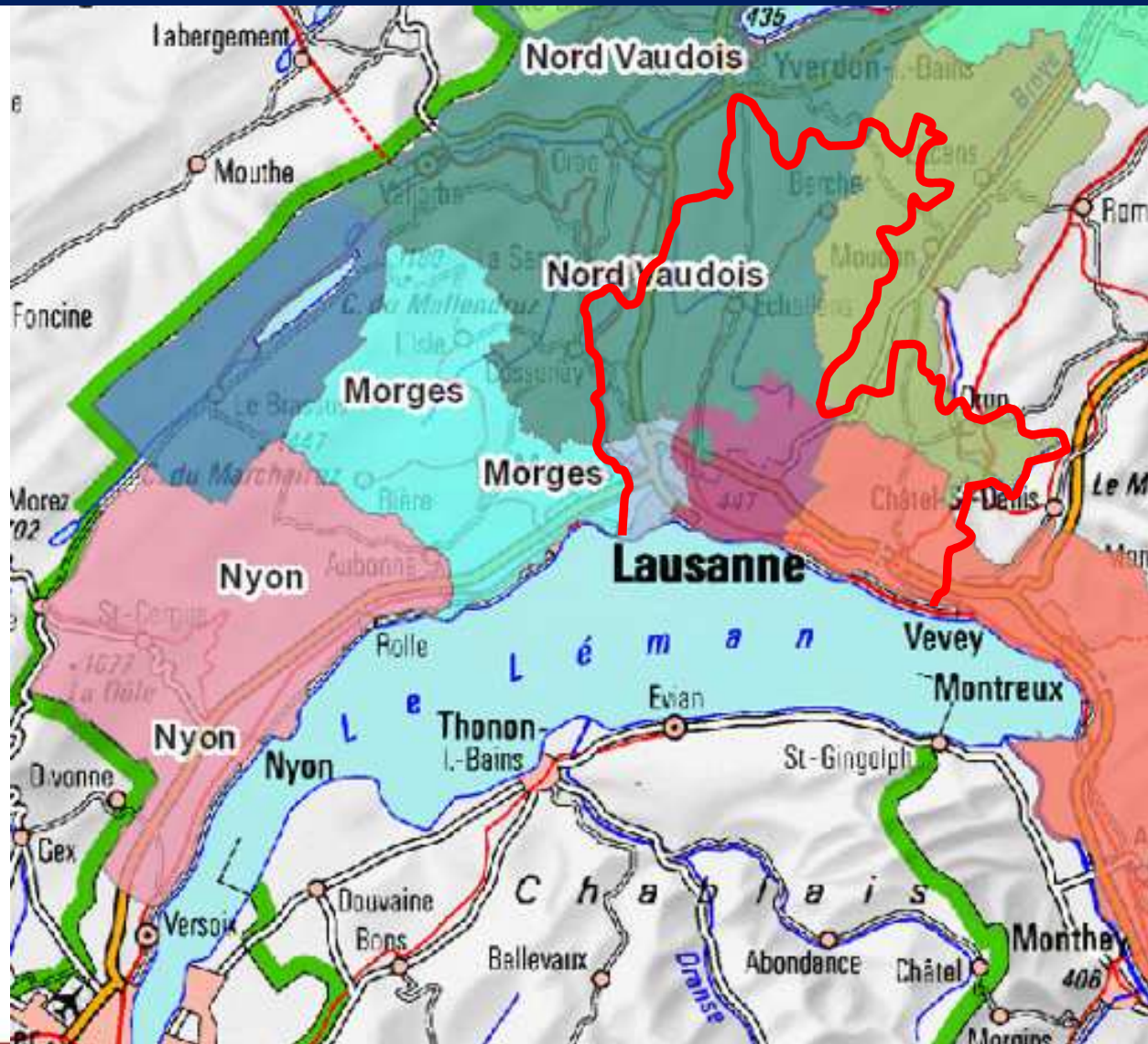
Groupe de projet :

- Philippe Anhorn (RSRL)
- Thierry Barez, infirmier clinicien
- Isabelle Brès-Bigey (CMS)
- Carol Gay (EMS)
- Jean-Jacques Monachon, chef de projet
- Dr Philippe Staeger, (PMU)

Garde médicale

- L'organisation de la garde pour la Région Centre reprendra le fonctionnement actuel dans ses grandes lignes, avec des équipes motivées à assurer leur devoir de garde.
 - La garde des **médecins internistes généralistes** de la région 'Centre' (Lausanne et Renens) est organisée pour début 2019
- Les 3 gardes spécialisées « de premier recours » se rejoignent sur l'importance de la dimension cantonale dans l'organisation de leur garde. Dimension qu'ils souhaitent tous garder.
 - **Pédiatrie** : modèle en cours perdurera avec notamment la participation des pédiatres installés aux urgences de l'Hôpital de l'Enfance (HEL)
 - **Psychiatrie** : travail sur l'amélioration du modèle actuel. Des discussions sont en cours pour trouver un modèle qui satisfasse généralistes et psychiatres installés
 - **Gynécologie** : les gynécologues privés pourraient participer à la prise en charge des urgences de la maternité et à des gardes d'obstétrique dans les cliniques privées (discussions en cours)
- La *Commission régionale de la garde* sera constituée d'ici fin 2018.

Particularités des secteurs de garde médicale de la région Centre



- Plusieurs secteurs de garde couvrent la région Centre couverte par le RSRL
- Les secteurs Nord vaudois, Broye-Jorat et Riviera restent rattachées aux régions Nord et Est
- **Les commissions régionales de garde travailleront en 2019 sur cette répartition**

Renforcement de la réponse sur le lieu de vie

- **Pour les EMS :**
 - Relevé HévivA sur les hospitalisations et le passage par les urgences.
 - Objectif: diminution des hospitalisations et identification des besoins pour y parvenir (moyens diagnostiques, thérapeutiques, compétences gériatriques, etc.)
- **Pour les CMS → début 2019 :**
 - Identifications des prestations à développer pour soutenir le projet RALU
 - Réponse téléphonique en continu des CMS (8h-18), puis réponse via la CTMG
 - Amélioration de la réactivité pour intervention au domicile en cas d'urgence
- **Pour les équipes mobiles:**
 - Organiser leur mobilisation pour la Réponse à l'urgence sur les lieux de vie

Renforcement des compétences

- Cours de médecine d'urgence domiciliaire pour les médecins de garde, proposé en commun par la SVM et la PMU. Ce cours va être adapté pour mieux répondre aux exigences de la RALU
 - Intégration des besoins de la population fragilisée à domicile afin de renforcer le maintien à domicile
- Identification des besoins en compétences des autres participants au dispositif intervenant sur les lieux de vie (médecins en EMS, personnel infirmier – EMS, CMS – etc...)

Coordination des prestataires pour RALU en 2018 (1/3)

Constat :

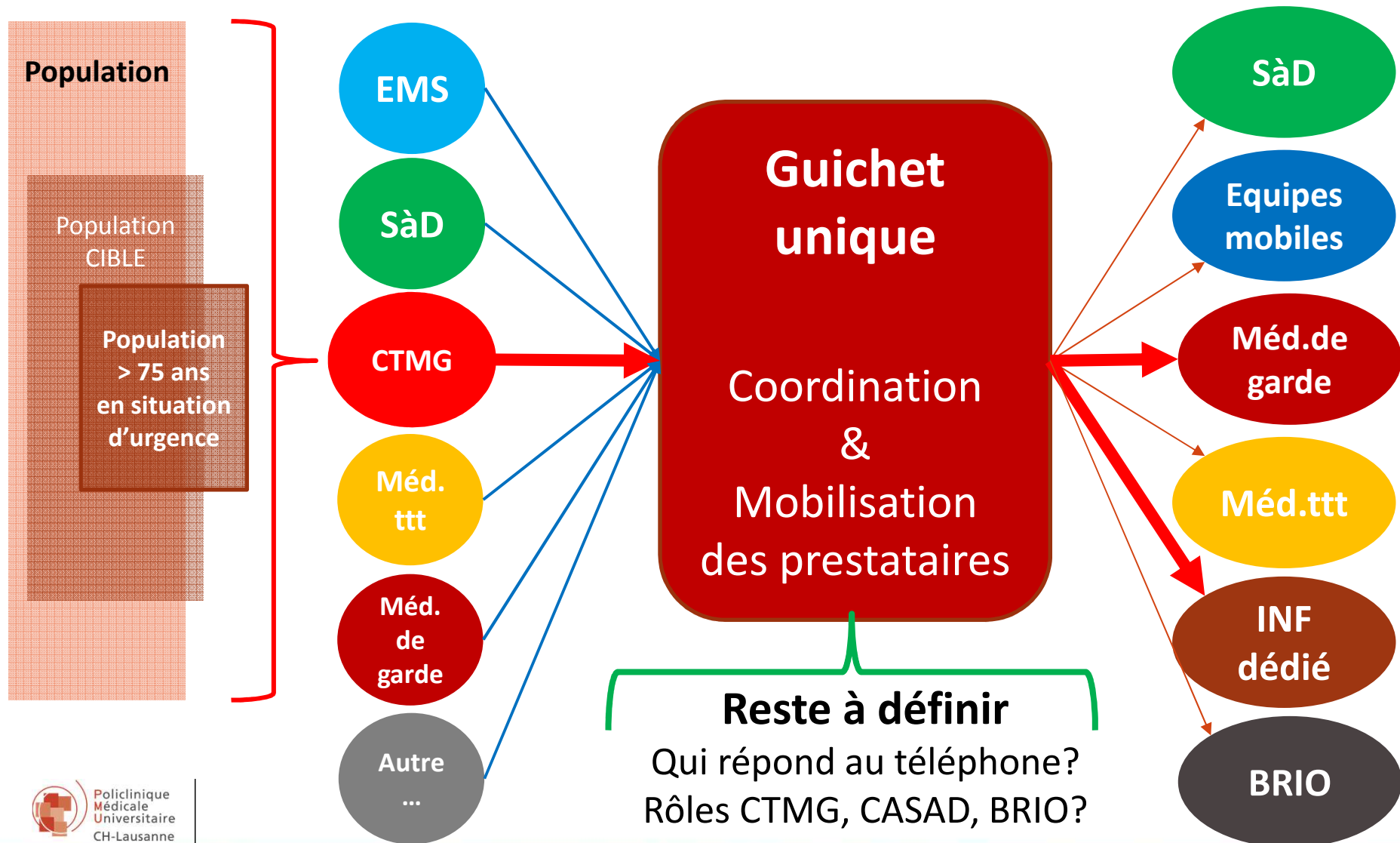
- la région Centre bénéficie d'une abondance de prestataires! **Ce qui manque, c'est la *coordination des interventions***
- Un relevé des 8 équipes «mobiles» & «spécialisées» actives sur le Centre et pouvant contribuer à la Réponse à l'urgence a été établi
- **Reste à préciser...**
 - Le modèle de coordination des interventions pour renforcer la prise en charge sur le lieu de vie

Coordination des prestataires pour RALU

dès 2019 (2/3)

- **Une réponse à l'urgence et une orientation coordonnées**
 - Création d'un **guichet unique** avec évaluation des risques et besoins immédiats, suivie d'une orientation vers les partenaires ad hoc
 - Ayant la capacité de mobiliser les ressources disponibles
- **Un dispositif** de prise en charge de la population fragilisée sur son lieu de vie permettant de mutualiser les interventions
- **Un appui infirmier dédié à la RALU (INF dédié)**
 - pour préciser les besoins et affiner l'orientation
 - pouvant intervenir avec le médecin de garde ou séparément
 - sur demande du méd. de garde ou sur demande du «guichet»

Coordination des prestataires pour RALU (3/3)



Lits d'accueil temporaire médicalisés

- Les LATM sont une pièce du dispositif, une structure «tampon», d'accès rapide et facile pour les médecins de garde, les médecins traitants et les médecins des urgences
- Ils devront permettre de recevoir en tout temps et très rapidement des patients du domicile ou des Urgences de l'hôpital, avant leur retour à domicile, ou leur transfert sur une structure de réadaptation, de court séjour, ou de long séjour
- Des réflexions sont en cours sur la priorité à accorder à ce développement
 - Revue de littérature - expériences
 - Etablissement du profil des patients pouvant être pris en charge dans ces LATM. Ce profil permettra de préciser les besoins et la localisation

Les priorités pour 2019

- ✓ Mettre en œuvre de la garde médicale sur les secteurs de Lausanne et Renens
- ✓ Traiter les données provenant des EMS et des CMS
- ☐ Renforcer la prise en charge sur les lieux de vie
- ☐ Renforcer les compétences des partenaires intervenant sur les lieux de vie
- ☐ Renforcer la coordination de la réponse à l'urgence
 - ☐ Finaliser la mise en cohérence des différentes prestations fournies par les prestataires du réseau dans le cadre de la RALU
 - ☐ Construction d'une porte d'entrée unique (guichet) pour la réponse à l'urgence et l'orientation coordonnée
- ☐ Elaboration d'alternatives au passage par les urgences
 - ☐ lits d'accueils temporaires médicalisés